

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

Y a-t-il de l'or en Tunisie

La chose n'est pas contestable, l'or afflue un peu partout en Tunisie, de Tabarka à l'île de Djerba et de Tunis au Khanguet Segallas.

Notre confrère, M. Jeandot vient de faire revivre dans la « Tunisie Française » la période agitée où les premières pépites furent découvertes par Mme Baudin et non par M. Baudin, dans les sables d'Or d'Amilcar.

Ce fut alors une véritable ruée, heureusement circonscrite aux prospecteurs de Tunisie.

Pour notre part, nous marchâmes comme les autres pour des sables près d'Hammamet et pour la prospection nous fîmes revenir de Paris, M. Jacques Bahar, un chimiste de 1^{er} ordre, qui voulut qu'on lui apportât à Radès quelques wagons du précieux sable, et avoir à sa disposition un grand bassin d'eau pure et claire.

Le premier wagon apporté, il commença ses expériences et ne trouva rien, pas l'ombre d'une malheureuse pépite.

Mais nous fûmes plus heureux, avec un second gisement situé à une cinquantaine de kilomètres du premier. L'or existait et en assez grande quantité.

« Chut, nous dit-il, pas un mot, gardons notre secret, nous avons trouvé le pactole. Je vais continuer mes recherches pendant quelques semaines puis je repartirai pour Paris où j'irai faire du bon travail. »

De peur que le secret put nous échapper involontairement, il était très sobre de renseignements et nous écrivait : « Ça marche, ça marche, je vais constituer la société, j'ai mes hommes sous la main et pour leur montrer que nous ne sommes ni des filous, ni des estampeurs, je ferai déposer un cautionnement de cinq millions, qui seront à valoir sur le prix de la cession de notre gisement le jour où ils lèveront l'option, pour qu'on ne sache pas où il se trouve, il faudrait faire apporter chez vous une cinquantaine d'arabats et comme vous avez de la place, rien de plus facile. »

Avant, je voulais voir Jacques Bahar et partis pour Paris.

Il me montra des pépites d'or, des projets d'association, des statuts de société, des rapports sur l'importance du gisement, des bulletins d'analyses et les bénéfices qu'on pourrait tirer à la tonne.

« Pourquoi, lui dis-je, ne lancez-vous pas tout de suite la société. » C'est du temps perdu que d'attendre ?

« Eh ! oui, je sais bien, mais vous n'avez pas de permis de recherches, un simple accusé de réception de la direction des mines et je sais pertinemment que des ordres ont été envoyés par le quai d'Orsay de refuser tout permis, afin de ne pas attirer la lie des chercheurs d'or comme autrefois celle-ci s'est abattue sur la Californie et plus tard sur le Klondyke. »

« Mais ce n'est pas la même chose, l'or que j'ai là devant les yeux, me prouve que le champ aurifère existe bel et bien, ce n'est donc pas un piège à gogos. »

« C'est vrai, mais vos relations tendues avec le triste Pichon sont un obstacle à l'obtention du bienheureux permis. Sachons donc attendre et ne risquons pas une affaire semblable sur un mauvais coup de dé. »

Malgré toute la confiance que m'inspirait Jacques Bahar je n'arrivais pas à comprendre et je repartis pour Tunis avec l'idée que Jacques Bahar avait peut-être raison et qu'il fallait attendre.

Nous avons tant attendu que la guerre est arrivée, Jacques Bahar eût des désagrémentes avec Clemenceau, mais je me portais garant de ses sentiments français et qu'il était incapable de trahir sa patrie. On voulut bien me croire, ainsi que d'autres personnes qui intervinrent en sa faveur, soit auprès du tigre, soit auprès de Mandel et il fut remis en liberté.

Mais en sortant de la santé il trouva son foyer vide, sa femme n'avait pu résister à ce coup du sort et elle s'était laissée mourir de faim, alors qu'elle avait des amis prêts à s'intéresser à son sort.

Ce n'était plus le moment de lui demander les papiers sur notre gisement, quant aux pépites elles avaient dû naturellement être bazardees. Il fallait bien manger.

Puis Jacques Bahar mourut à sa table de travail, la plume à la main, frappé, je crois, de congestion cérébrale. Vite, j'écrivis à Basilio Couitéas, un ami commun de voir ces papiers qui en somme m'appartenaient puisque j'avais fait toutes les démarches et fait les frais. Malgré ses recherches Basilio Couitéas me fit savoir qu'il n'avait rien pu trouver, les papiers ayant été emportés par il ne savait qui.

Et voilà comment une affaire qui devait donner des millions de bénéfice est tombée dans l'eau.

Mais le gisement existe, et j'ai toujours en ma possession la lettre du service des mines, qui m'autorise à faire les recherches, il n'y aurait donc qu'à la faire renouveler, trop heureux si je pouvais rendre service à la Tunisie qui m'a pourtant tant coûté et à mon pays.

J. S. P.

BULLETIN

L'Auto contre le Rail

Est-ce que notre excellent collaborateur Civis aurait dit vrai en annonçant que nous le voulions ou non, l'auto aura raison du chemin de fer parce que plus pratique et plus économique.

Nous nous rebiffâmes contre cette énormité et voilà qu'aujourd'hui les événements semblent lui donner raison ici-même en Tunisie.

D'abord, nous avons eu la suppression de trains de la laverie puis aujourd'hui d'autres sur Ménézelbou-Zalfa, Nabeul, Kairouan et Sousse et Sfax.

Où tout cela va-t-il nous conduire et allons-nous revenir au temps lointain, où la Tunisie ne possédait point de chemins de fer qui nous ont coûté si cher à construire, notamment celui de Mateur à Nebeur dû à l'intelligente initiative de l'ingénieur Michaux qui le construisit sans s'assurer si le fer de cette région était de qualité marchande et donnerait à la ligne un trafic suffisant.

Plus tard, pour faire avaler la pilule qu'on trouvait fort amère, on nous baila ce qui était en prévision de la sortie du minerai de l'ouenza par Bizerte.

C'était une vaste blague et nous le vîmes bien par la suite.

Pour en revenir à la suppression des trains, ce n'est pas ainsi qu'il faudrait lutter, mais en abaissant les tarifs — surtout en supprimant l'impôt d'Etat — et en pourchassant les chauffeurs marons qui se livrent à des transports en commun sans la moindre autorisation.

Ils entassent autant de clients qu'ils peuvent et puis voguent à la gaïère.

S'il arrive un accident, c'est tant pis pour les occupants de l'auto.

Organisons donc sérieusement la police de la route, supprimons l'impôt, abaissons les tarifs, augmentons la vitesse des trains et les voyageurs reviendront vite aux chemins de fer qui n'auront plus à supporter des déficits, que le budget est naturellement obligé de combler.

L. de P.

Quelques réflexions d'un empêché de danser en rond

Un petit entrefilet en cinq lignes nous signifiait l'autre matin qu'en raison de la baisse des cafés le gouvernement brésilien faisait jeter 4.500 sacs à la mer et se proposait d'opérer la même destruction sur 40.000 autres sacs de café pour ramener les cours à l'étage normal.

Une taxe à l'exportation devait, dans l'esprit des promoteurs de ces méthodes nouvelles compenser la perte subie et permettre de renouveler cette petite opération aussi souvent que ce serait jugé nécessaire.

Voilà un procédé simpliste livré à la sagacité des économistes distingués qui veillent aux intérêts de la France. On pourrait d'ores et déjà construire le pipeline qui conduirait les flots de pinard de

Montpellier à Palavas ou de Fondoukdjedid à Hammamet afin d'éviter la baisse du cours des vins. Les huiles de Sfax trouveraient aussi un exutoire dans la grande Syrte et on aurait ainsi un procédé ingénieux pour calmer les tempêtes en créant, au sens exact du mot, une mer d'huile. Sans compter que les colons mécontents du prix de base du blé sauraient fort bien en envoyer quelques milliers de sacs au large. Le Sfax-Gafsa en ferait autant pour ses phosphates dont des trains entiers serviraient à remblayer les bas-fonds du port, car il n'y a pas de raison pour qu'on s'arrête en si bon chemin.

Tel est le paradoxe d'un protectionnisme outrancier.

L'intérêt des producteurs est une chose et l'intérêt des consommateurs en est une autre tout aussi digne d'intérêt. La vraie sagesse est de rester dans un juste milieu comme on dit en latin.

La Tunisie connaît pour sa part des monopoles dont le public subit les exigences surtout au cours de l'été. Qu'il s'agisse de la glace ou des voyages en mer dès que la clientèle afflue tout un monde de trafiquants écloit (1) qui exploite la situation. Achetants et usagers livrés sans défense aux Compagnies se transforment d'eux-mêmes en moutons bêlants et devancent le plus souvent les désirs de leurs exploitants avec cet empressement stupide dont parle Panurge.

Rien n'est susceptible d'amener une réaction salutaire; la foule moutonnaire s'accommode de chaises et de matelas sur le pont, les fonctionnaires continuent à apporter bêtement leurs réquisitions, les colons et commerçants leurs bons billets, si péniblement amassés et les bateaux regorgent de monde.

Tout cela c'est la vie moderne; il faut croire que ces procédés profitent au plus grand nombre ou tout au moins aux puissants du jour, car il y a déjà un certain temps que cela dure. Et pourtant, la seule loi logique est la loi de la libre concurrence sans tromperie et sans artifice. Le champ de la production devrait être largement ouvert à toutes les énergies, la part la plus belle revenant naturellement au moteur qui rend le mieux et se montre le moins exigeant. Produire facilement et à bon marché, éliminer l'intermédiaire parasite dans la mesure du possible, assurer des transports économiques entre les pays aptes aux diverses productions voilà un programme général de morale internationale de nature à apaiser bien des conflits. Ce serait sans doute aussi le moyen de mettre un peu moins de chicorée dans notre café, un peu moins d'eau dans notre vin, de manger un pain meilleur et de faire des voyages dans de meilleures conditions un peu plus confortables; mais tout cela, comme la paix entre les hommes et la fraternité universelle, c'est un mirage qui chaque soir se révèle plus lointain et qui s'efface d'autant plus que l'autorité de jour en jour s'étoile davantage.

ATHOS.

(1) Voir « Tunis Socialiste » du 3 courant.

Le respect de l'Autorité s'en va chez les Tunisiens

On assiste, depuis la fin de la guerre, à une évolution qui n'est pas sans danger pour le protectorat, la dynastie et ses représentants.

Les indigènes n'ont plus aucun respect, ni pour nous, ni même pour leurs plus hautes autorités. Le Cheikh el Islam lui-même est pris à parti et traité de turc à maure parce qu'il prétend qu'il ne faut pas toucher au charaa.

Nous sommes absolument de son avis. Tout archaïque que soit ce tribunal, même avec ses défauts, il faut le laisser tel quel et ne pas y porter une main sacrilège.

Le protectorat n'aurait rien à y gagner, aussi nous espérons que l'honorable M. Dupla, chef des Services Judiciaires, ne s'entêtera pas dans son idée, pour complaire à un quarteron de farceurs qui ne rêvent que de chambardements dans la justice comme dans l'administration.

Les chambardements sont déjà trop dans toutes les administrations, nous aurions dû nous en tenir strictement et scrupuleusement aux engagements du traité du Bardo complété par celui de Kassar-Saïd.

D'empêchements en empêchements nous ayons fini par éliminer l'empêchement autocrate de tous, ou à peu près tous, les emplois qu'il détenait au début du protectorat, de là les colères, de là les menées sourdes contre notre autorité.

Revenons donc sans retard à la conception du protectorat, tel que l'entendaient les premiers Résidents Généraux et nous serons sûrs d'avoir la paix sans aucune ligue des droits du tunisien.

J. S. L.

P.-S. — Lire à ce sujet : La Tunisie, législation, gouvernement, administration par MM. Dominique Gaudiani et Paul Thiaucourt, qui convaincra les incrédules les plus endurcis.

Echos et Nouvelles

A LA GOUR BEYLICALE

Nous apprenons, mais nous ne donnons la nouvelle que sous les plus expresses réserves que le colonel Abd Ul Wahab, sous-directeur du protocole, vient d'être relevé de ses fonctions et le général Younes Hadjouj, directeur de celui-ci, qui se trouve à Vichy prie de renirer d'urgence dès sa cure achevée.

On nous annonce également que la corde serait tendue entre S. A. le Bey et un haut fonctionnaire de la Résidence Générale.

El encore que le 1^{er} Ministre de S. A. le Bey n'aurait pas mis les pieds au Palais de La Marsa depuis une quinzaine de jours.

Voilà bien des événements en ce milieu d'été qui pourraient peut-être abréger le séjour du Résident Général en son château de Viminés où le temps paraît-il est souvent à la pluie, pour venir goûter un peu de notre bon soleil de Tunisie : 44° à l'ombre quand ce n'est pas 50°.

TRISTE ACCIDENT D'AUTO

Nous avons appris avec peine l'accident d'auto, survenu près de Marsatle, qui a coûté la vie à Mlle Gausson et à son père qui fut un de nos plus sympathiques et distingués attachés à la Résidence Générale ayant de devenir ministre de France au Chili.

LE RESIDENT GENERAL A VIMINES

M. le Résident Général villégiature avec sa famille au château de Viminés, en Savoie, couple des jours heureux et souvent humides.

Jusqu'à ce jour les tunisiens sont peu nombreux à l'hôtel-café du château, moins que l'année dernière, mais septembre les verra sans doute accourir, car le site est vraiment charmant et à deux pas de Chambéry, ancienne capitale du royaume des deux Siciles, remarquable par ses monuments.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Nous avons appris avec le plus vif plaisir la nomination au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur au titre du Ministère des Travaux publics de M. Rouzaud, directeur des Chemins de Fer Algériens de l'Etat.

La haute distinction que vient de recevoir M. Rouzaud du Gouvernement de la République est la juste récompense de ses bons et loyaux services.

Dans la même promotion figureraient nos amis MM. Léon Block, le pharmacien estimé et bien connu, Paul P. Pietri, avocat-défenseur près notre tribunal et M. Monin, ingénieur à la Compagnie Ferrière des Chemins de Fer Tunisiens.

A tous nos bien sincères félicitations.

OBSEQUIOSITE DEPLACEE CHEZ UN MARECHAL

Voulez-vous voir un maréchal de France courbé en deux, sinon aplati comme une punaise devant un jeune monarque de 23 ans qui semble n'en pas revenir et se demander si c'est du lard ou du cochon ?

Et, malgré le rang de l'officier et son âge, il ne fait pas la moindre courbette qui l'abaisserait aux yeux de son entourage.

Voyez Excelsior du 8 courant et vous serez édifié et peiné comme nous le fûmes nous-mêmes et le fut certainement M. Lucien Saint qui se tient au côté du jeune monarque.

Casino d'Hamman - Lif
Ses déjeuners et dîners réputés
Le soir on danse
PAS D'ENTREE A PAYER

DE LA PORTE DE FRANCE

Les projets de M. Cartain pour le rattachement de la cité, ou la commode des habitants ne doivent pas être abandonnés.

Cela notamment du dégagement de la porte de France qui lui tenait tant à cœur; nous le savons pour le lui avoir souvent entendu dire.

Un jour comme nous le lui demandions s'il n'y aurait pas moyen d'arriver à un arrangement, car les deux ailes à démolir avaient bien peu d'importance.

« Ils demandaient des sommes exagérées et j'en suis sûr, car j'aurais voulu attacher mon nom à cette œuvre qui rendra des services inestimables, autant qu'elle embellira ce coin de la ville et lui donnera de l'air. »

Il y aurait peut-être moyen à un arrangement ce qui vaudrait mieux qu'un procès coûteux, mais surtout long.

Ces sages paroles seront-elles entendues des intéressés. Nous le désirons vivement, mais notre regreté ami n'aura pas eu la joie de voir son œuvre achevée.

LAIT CONDENSE

Les faits condensés ne doivent-ils pas conjointement être consommés dans le trimestre de leur fabrication ?

Comment se fait-il demande la « Fronde d'Alger » que nous ayons trouvé dans le commerce des boîtes de lait NESTLE du deuxième trimestre ?

Grave négligence quand on sait que les faits condensés sont surtout consommés par les enfants, les vieillards et les malades.

Au surplus, pourquoi la date de la fabrication se trouve-t-elle imprimée sur une bande fragile, très facile à remplacer au lieu d'être gravée sur la boîte même ?

On ne saurait prendre trop de précautions quand la santé publique est en jeu.

A ces justes réflexions de notre excellent confrère algérois nous ajouterons qu'ici en Tunisie en vend des boîtes de lait préparées, ayant le 31 décembre dernier et personne ne s'occupe d'en vérifier la qualité qui sent le fer blanc et peut-être la décomposition du lait vendu.

Il en est de même du lait Mont-Blanc de décembre vendu encore ces jours-ci.

PROPHÉTIES

Sous ce titre un journal de Constantine le « Courrier de Constantine » qui a suspendu sa publication qui nous tombe sous la main, publiait ces lignes qui viennent corroborer ce que nous avons écrit et qu'a confirmée la période très dure que nous venons de passer et dont on ne se souvient pas d'en avoir vu une pareille depuis des décades et des décades d'années :

« Le temps sera très chaud au mois de juin. Au mois de juillet il sera tropical. Quand au mois d'août on envisage la mode obligatoire du caleçon de bain pour les gens qui auront l'audace de laisser leurs demeures. »

« Telle est la « prophétie » très nette de Mathias de Solesne, un astrologue et un météorologiste connu dans le centre de la France. »

« Ce Mathias de Solesne est d'ailleurs un homme de tout premier ordre, car il annonça six mois à l'avance, une période de pluie, celle même qui vient de nous « combler ». »

AU LARGE LES ETABLES QUI NE DOIVENT PAS EXISTER DANS LES PERIMETRES COMMUNAUX

Nous avons reçu une copie d'une pétition de plusieurs habitants de La Goulette qui se plaignent fort du voisinage d'une vacherie qui les empesté à 200 mètres à la ronde.

Il paraît qu'ils se sont adressés à la municipalité et à la police et rien, ni personne n'a voulu les entendre, ni s'occuper de cette affaire.

Bizarre.

Est-ce parce que l'indigène est no-
toirement connu, pour détester cordiale-
ment les français a qui du reste il vend
son lait au prix fort de 3 francs le li-
tre.

L'excellent M. Géromini, vice-prési-
dent de la municipalité, ancien chef du
bureau des Communes au Dar-el-Bey,
ignore pourtant pas que les vacherie
ne sont point permises dans l'intérieur
des périmètres communaux.

Et l'auteur de ces lignes s'est vu re-
fuser l'autorisation d'avoir dans sa pro-
priété une seule vache pour avoir du
lait de bonne qualité pour sa consom-
mation personnelle et celle des siens.

Nous espérons que la requête des ha-
bitants de La Goulette sera entendue et
prise en considération et qu'on priera le
vacher de transférer ailleurs son étable.

Et ce sera justice, comme on dit au
Palais.

Bibliographie

L'ALGERIE VIVRA-T-ELLE ?

M. Maurice Viollette, ancien Gouver-
neur Général de l'Algérie, vient de pu-
blier, sous le titre « L'Algérie vivra-t-
elle ? » (1), un livre exposant toute l'é-
tendue des problèmes qui se posent ac-
tuellement en Algérie.

Nombreux sont ceux qui se figurent
que l'Algérie est une façon d'Eldorado.
L'auteur se propose d'étudier en toute
bonne foi, mais en toute vérité, une si-
tuation qui, par certains côtés, lui appa-
rait comme dramatique.

Les erreurs que nous avons commi-
sées en Indochine sont assez inquiétantes
pour que les réformes nécessaires soient
d'urgence réalisées en Algérie. Il est en-
core temps mais il n'est que temps.

L'Algérie, ce n'est pas seulement le
pittoresque des sites et des coutumes,
c'est aussi le drame algérien qui résulte
de ses institutions défectueuses, de la mi-
sère de la petite colonisation, et d'un
problème musulman qui pose toute la
question de l'avenir de la France en
Afrique.

(1) Un fort volume in-16, 500 pages,
20 francs. (Alcan, Paris).

LA SEMAINE COLONIALE ILLUSTREE (Edition 1931 de l'Exposition Coloniale Internationale)

Publié par « l'Agence Coloniale Fran-
çaise », ce recueil de 120 pages, édité sur
beau papier couché, richement illustré
par plus de 150 photographies dont la
plupart inédites, a pour but de faire
connaître ce que sont nos colonies, pro-
tecteurat et pays sous mandat à tous
les français qui ignorent généralement
nos belles possessions d'outre-mer.

En vente à l'Exposition Coloniale au
stand E. 24, de « l'Agence Coloniale
Française » au prix de 10 francs, dans
les librairies coloniales et au bureau du
journal, 17, rue Duphot, à Paris.

Le plus beau souvenir de l'Exposition Coloniale :

« HOMMES ET BETES DES COLONIES FRANÇAISES »

édité par l'Animateur des Temps
Nouveaux
37, rue de Liège, Paris (8^e)
Prix : 4 francs

Notre confrère vient de faire paraître,
sous ce titre, un numéro hors-série.
C'est un chef d'œuvre de présentation
tant au point de vue de la mise en pa-
ge que des documents qu'il contient.

En voulant trop prouver...

Nous n'avons pas vu au chapitre,
nous tunisiens, dans les questions inté-
rieures de l'Algérie; mais notre devoir
est d'entrer en lice quand celles-ci peu-
vent atteindre nos intérêts.

Par exemple, pour les tarifs appliqués
aux phosphates.

En voulant trop prouver que ceux-ci
jouissent d'un traitement de faveur de
l'autre côté de la frontière, notre confrère
Charles Collomb finit par tomber dans
l'erreur.

L'augmentation de 185 pour cent porte
à peu près au triple celui d'avant-guerre,
n'est-ce pas suffisant ?

Lui trouve que non en prétendant que
les cours des phosphates ont augmenté
dans une proportion plus élevée.

C'est une erreur. Il n'y a qu'à consul-
ter les journaux spéciaux comme « Le
Phosphate », pour s'en rendre compte.

On cite, fob ports Algérie-Tunisie, sui-
vant la teneur : 58-63 ou 63-68, les pre-
miers 2 dollars 7/8^{es} soit 72 fr. 30, les
seconds 3 dollars 5/16^{es} soit 84 fr. 46, ce
qui fait à peu près le double des cours
d'avant-guerre, qui étaient de 36 et 39 fr.
et le prix du transport de 7,50; aujourd'-
hui ce dernier est passé à 21 fr. 37.

N'est-ce pas suffisant pour une mar-
chandise en définitive assez pauvre,
mais utile à l'agriculture ?

Ici, les bas prix du phosphate ont pro-
voqué la déconfiture d'une société et le
ralentissement des expéditions de plu-
sieurs autres.

Non, cher confrère, la situation des
phosphates n'est pas brillante et si l'on
forçait les tarifs de transports comme
vous le demandez, on tuerait une riche

se du pays au profit du Maroc et de la
Floride.

Est-ce ce que vous désirez ?

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

Direction des Domaines et de la Colonisation

Le jeudi 24 septembre 1931, à 10 heu-
res du matin, dans les bureaux de la
Direction Générale de l'Agriculture,
76 bis, Boulevard Bab-Benat à Tunis,
il sera procédé à la vente aux enchères
publiques, au plus offrant et dernier en-
chérisseur, de la propriété ci-après :

Lot n° 4 de la propriété dite « Ain
Zeress », situé dans le Contrôle Civil de
Zaghuan, Caïdat de Zaghuan.

Cet immeuble a une superficie appro-
ximative de trois cent soixante treize
hectares (373 ha.). Il comprend une
maison à usage d'habitation et une écu-
rie.

Mise à prix : 250.000 francs.

Les personnes désirant participer aux
enchères, devront déposer dans les bu-
reaux de la Direction des Domaines et
de la Colonisation, une demande
d'admission aux enchères, cinq jours
au moins avant la date fixée pour l'ad-
judication.

Pour tous renseignements complé-
mentaires, s'adresser à la Direction Gé-
nérale de l'Agriculture, du Commerce
et de la Colonisation. (Direction des
Domaines et de la Colonisation).

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le ven-
dredi 4 septembre 1931, à 9 heures du
matin, il sera procédé à l'Agence des
Habous, à Soliman, à la vente aux en-
chères, comme bois de 155 oliviers sis à
« Hefir El Bekr » dans la forêt de Soli-
man, sur une mise à prix de 1.075 fr.

Pour prendre communication du ca-
hier des charges, s'adresser au Bureau
Foncier n° 28 de l'Administration des
Habous à Tunis et à son Agence à Soli-
man.

Le directeur des Habous,
Ali SAKCAT.

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

Direction des Domaines et de la Colonisation

Le lundi 5 octobre 1931, à 10 h.
du matin, dans les bureaux de la
Direction Générale de l'Agriculture,
76 bis, Boulevard Bab Benat,
à Tunis, il sera procédé à la ven-
te aux enchères publiques, au plus
offrant et dernier enchérisseur,
de la propriété ci-après :

La parcelle dite « Netchinech Ed
Domeur » portant le n° 2 du Titre
Foncier n° 25.571, située dans le
Contrôle civil de Medjez-El-Bab,
Khalifalik de Testour.

Cet immeuble a une superficie
de vingt hectares, trente six ares
(20 ha. 36 a.). Il comprend, une
maison à usage d'habitation et un
poulailler.

Mise à prix entièrement au
comptant : 102.000 francs.

Les personnes désirant partici-
per aux enchères, devront déposer
dans les bureaux de la Direction
des Domaines et de la Colonisa-
tion, une demande d'admission
aux enchères, cinq jours au moins
avant la date fixée pour l'adjudi-
cation.

Pour tous renseignements complé-
mentaires, s'adresser à la Di-
rection Générale de l'Agriculture,
du Commerce et de la Colonisation
(Direction des Domaines et de la
Colonisation).

LA COTE DU SOLEIL KORBOUS STATION THERMALE ET CLIMATIQUE

IMPRIMERIE GORSSE, BASCONE & MUSCAT 9, Rue Amilcar TUNIS

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie,
Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux
à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits
purs. Prix modérés. Livraisons à domici-
le. Expédition à l'intérieur.

Fournisseur de l'Amicale des postiers
français et de l'Amicale des postiers indi-
gènes.

Dépôt Général
de la FARINE LAROUSSE

LE CHAT NOIR
70°
EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT
Simon
TUNIS

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 88.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne
Prêts sur Marchandises
Envois de Fonds - Opérations sur Titres
Garde de Titres - Souscriptions
Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques
et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France

dans toutes les Villes et Principales

Localités

de l'Algérie du Maroc
et en Syrie

EN TUNISIE :

Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le
Kef, Mahdia, Maten, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba,
Souk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.

CORRESPONDANTS

DANS LE MONDE ENTIER

ANIS BERGER

Claude Berger et Cie - Marseille
Apéritif Anisé

DEMANDEZ PARTOUT
le **h-bum Chauvet**
JULES CURTELLIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépôtaires
4, Rue de Flandres - TUNIS

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1^{re} Classe
- Téléphone : 5.53 -

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Aue Al-Djazira, 41

Pianos

**ERARD,
PLEYE &
HOFMANN**

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N. B. - Etant donné l'importance
de nos achats nous vendons nos pianos
à des prix défiant toute concurrence.

Grand Hôtel & Grand Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS

Encourante Ascenseur

2 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges
Chauffage central - Eau courante

Souffle du Zéphyr
MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer
Jardin - Terrasse - Eau courante
J EYMON & Cie, Propriétaires

VÊTEMENTS J. BELLE

V. DARVAUX
réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtement
Civils et
Militaires
Rayon spécial
de décorations
et insignes



Nul besoin de miracle pour vous don-
ner une peau claire, veloutée et juvé-
nile. Nul besoin, pendant de long mois
de traitement coûteux. Les rides ne
sont pas causées par l'âge mais par une
insuffisance de Biocel dans la peau. Le
Professeur Dr. Stiejskal de la Faculté de
Médecine de Vienne a enfin réussi à ex-
traire ce biocel de jeunes animaux. Au
cours d'expériences faites sur des fem-
mes de 55 à 72 ans, les rides ont complé-
tement disparu en six semaines. (Voyez
le compte-rendu complet dans le Journal
Médical de Vienne). Le véritable Biocel,
provenant de jeunes animaux soigneu-
sément sélectionnés, est maintenant
contenu dans la Crème Tokalon. Aliment
pour la Peau. (couleur rose). Grâce à son
usage, une peau vieillie et fanée peut
rapidement se rajeunir et les muscles
affaiblis du visage être raffermis. Em-
ployez la Crème Tokalon. Aliment pour
la Peau. Couleur Rose, le soir avant de
vous coucher. Elle fournit le biocel à
votre peau pendant votre sommeil. Em-
ployez la Crème Tokalon, couleur blan-
che, le matin. Elle rend la peau ferme
et supprime les pores dilatés. Quand on
emploie l'une et l'autre de ces crèmes,
comme indiqué ci-dessus, d'heureux
résultats sont garantis dans tous les
cas, sinon votre argent vous sera
remboursé.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de
400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe
(TAUX AVANTAGEUX)

Agence en Tunisie :

TUNIS - BEJA - BIZERTE - MATEUR
MONASTIR - Sfax - SOUSSE
Escompte et Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE,
DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments
de COFFRES-FORTS

- Dépôt de Colis -

Maisons recommandées

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de
Tunis des gares, des bateau, de la pos-
te, des théâtres - Cuisine réputée à prix
fixe, à la carte - Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli
Mentoro et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue
Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros,
détail

Maison de santé pour les yeux, di-
gée par M. le Dr Cu nod - 1^{re} Clinique fondée
en Tunisie en 1883 - 4, rue Zarkoun - Tunis

Belle Jardinière - Vêtements et tout
ce qui concerne la Toilette pour hommes.
- M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre
et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du
« Petit Paris », Avenue de France, Tunis
- Bami Frères et Cie, propriétaires res-
ponsables Ancienne maison Paonessa Père
et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur,
rue de Bretagne - Tunis.

Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre
- L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-
Tunisie).

Placements Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement
40.000 mc. au Belvédère-supérieur par
lots de 400 à 500 mc. Facilités de paie-
ment.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8,
Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besancron - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en Gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours.
Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900.
Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon

G. FIORINI (Propriétaire)
-0- 7, Rue Amilcar - TUNIS -0-

Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie
cuisine Italienne - Spécialité de Ravioli et Cassatè -
Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins du
Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE-A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de
mines, 3 tissus goud round - Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles - TUNIS

Télégr. : Import-Tunis Tél. : 0.74

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache - Paquebots-Poste Français

Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624

AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser
aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent
CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI
pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des pla-
cements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

Garage Victorine

Box particulier - Entretien des autos

12, Rue de Vesoul (à 100m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords « LE RAPIE »

MOULINS pour blé, org., maïs, café, etc.

1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70, Avenue de Carthage - TUNIS

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous le samedis
à 5 h. du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille
les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »
(8^e ANNÉE)

28 Rue d'Italie - TUNIS - Téléphone. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Im-
meubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas
d'acquéreur sur place, adressez-vous en con-
fiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs

Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur
Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville
Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années pré-
cédentes en tête de toutes les Compagnies françaises,
dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédia-
tement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à

MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux

4, av. de France - TUNIS - Téléphone 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale

des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viaillard » de Cruas

admis par les Administrations des Travaux Publics

et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands

Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud

ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)

BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciments

PAUL POTIN

EPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAUX : 29, Avenue Jules Ferry - TUNIS
Téléphones : 1.87 Potinville Réseau Hammam Lif N° 2